

REPUBLIQUE TOGOLAISE



INTERVENTION  
DE **S.E.M. ZARIFOU AYEVA**,  
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE  
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE  
DEVANT  
LA 61<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 26 SEPTEMBRE 2006

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer, au nom de la délégation togolaise, nos très vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette session.

Votre élection conforte le Gouvernement togolais dans son engagement à valoriser le rôle de la femme dans notre société. Le Togo demeure convaincu que l'apport du génie propre à la femme dans la gestion des affaires, que ce soit au plan national ou international, contribuera grandement à donner un visage plus fraternel et plus humain aux relations entre les peuples et les Nations.

Soyez assurée que dans l'exercice de vos fonctions combien exaltantes, le Togo vous apportera son soutien indéfectible et continu.

Je voudrais ensuite rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Monsieur Jan ELIASSON, dont la compétence, la modération, le sens du compromis et de la mesure lui ont valu le respect et l'estime de tous, durant la précédente session.

C'est également le lieu d'adresser tout particulièrement au Secrétaire général de notre Organisation, ma sincère et profonde gratitude pour ses efforts inlassables à la cause de la paix, de la démocratie et du développement. Nous saluons son engagement et ses propositions hardies visant à assurer une réforme conséquente et, du reste, juste de l'Organisation des Nations Unies.

Madame la Présidente,

Dans sa quête de paix, de sécurité, de développement économique et social, le Togo vient de franchir une étape essentielle de son histoire avec la signature le 20 août 2006 de l'Accord Politique Global au terme d'un dialogue ouvert et constructif.

Lorsque le Chef de l'Etat a pris l'initiative de relancer le Dialogue politique, nous étions conscients que cette étape de l'évolution socio-politique du pays ne permettait pas d'aborder tous les points de discorde et d'évacuer tous les problèmes politiques et institutionnels du moment. Il s'agissait d'abord pour nous de renforcer une dynamique de mobilisation nationale et de cohésion sociale en privilégiant une politique d'ouverture, d'apaisement et de réconciliation nationale.

Les résultats escomptés ont largement été atteints, avec la participation effective et active de tous les acteurs politiques majeurs aux assises du dialogue. Chacun a pu s'exprimer librement sur les problèmes de fond qui alimentaient le sentiment permanent de crise.

Les discussions franches et responsables qui ont eu lieu et les conclusions auxquelles elles ont abouti, permettent de créer les conditions de réformes plus audacieuses et de poser les fondements d'un nouveau pacte républicain et de concorde nationale.

Les conclusions du dialogue national sont de nature à favoriser la tenue d'élections libres et démocratiques. Par ailleurs, les résolutions du Dialogue concernant la nécessité de réexaminer le rôle et les missions de l'Armée et des autres services de sécurité, permettent d'entrevoir un renforcement sans précédent des mesures de maintien de l'ordre public et de sécurisation accrue des activités des partis politiques, de diverses associations ainsi que des processus électoraux.

Après le dialogue social - Patronat, Syndicats et Gouvernement – et un train de mesures hardies orientées vers les jeunes et les travailleurs de toutes catégories, le point d'orgue de toutes ces actions sera l'organisation d'élections législatives libres, pluralistes et transparentes dans un avenir très proche.

Le Togo aura alors satisfait à tous les engagements souscrits auprès de l'Union Européenne le 14 avril 2004 à Bruxelles.

Dans le souci de donner toutes ses chances à la concorde nationale retrouvée, de traduire dans les faits les conclusions du dialogue politique et d'asseoir la démocratie de manière durable, un Gouvernement de large union nationale vient d'être mis sur pied le 20 septembre 2006. Toutes les composantes du peuple togolais dans sa diversité politique, sociale et régionale se retrouvent dans ce gouvernement.

Toutes ces mutations en cours dans la société togolaise ont été rendues possibles grâce à l'apport de la communauté internationale, à la maturité du peuple togolais et bien entendu au sens du compromis de la classe politique.

Nous voudrions ici exprimer nos vifs remerciements à tous nos partenaires internationaux qui nous ont accompagnés tout au long de ce processus de consolidation de la paix dans notre pays.

Notre reconnaissance va particulièrement à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'Union Africaine (UA), à l'Union Européenne (UE), à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à la France, à l'Allemagne, aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'à tous les Chefs d'Etat africains qui ont toujours eu, à notre endroit, une oreille attentive.

Je voudrais tout particulièrement exprimer au Facilitateur, **S.E.M. Blaise COMPAORE**, Président du Faso, toute la gratitude du Gouvernement et du Peuple Togolais pour le rôle déterminant qu'il a joué dans la conclusion et la signature de l'Accord Politique Global.

Madame la Présidente,

La consolidation de la paix au Togo et la réussite de notre processus de démocratisation demeurent étroitement liées à la stabilité de l'environnement régional et international.

C'est pourquoi le Togo reste préoccupé par la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire.

Au regard des nombreux préalables qui subsistent à l'organisation des élections dans ce pays si proche de nous, à tout point de vue, l'on ne peut qu'être inquiet quant à la concrétisation de la mission dont l'ONU a la responsabilité. Nous espérons que la levée de ces préalables permettra la tenue d'élections libres et démocratiques qui conduiront la Côte d'Ivoire vers une paix durable.

De même, dans la région du Darfour et en Somalie, faute d'une mobilisation beaucoup plus énergique et plus volontariste de la communauté internationale pour mettre fin au cycle de la violence et à la tragédie des populations concernées, l'avènement de la paix dans ces parties de l'Afrique ne pourra se réaliser de si tôt.

Madame la Présidente,

Dans les autres parties du monde, les développements que nous continuons d'observer, tant en Irak qu'au Moyen-Orient, constituent une source de préoccupation majeure pour le Gouvernement Togolais.

Le Togo croit fermement qu'il est grand temps que le peuple irakien se réconcilie avec lui-même et que la communauté internationale apporte tout le soutien nécessaire au Gouvernement de ce pays pour l'aider à parachever le processus de réconciliation engagé. Dans la recherche de la paix en Irak, il nous paraît opportun de souligner que les pays de la sous-région ont un rôle important à jouer.

Madame la Présidente,

Le drame qui vient de se jouer au Liban interpelle notre conscience. Le Togo se félicite de l'adoption par le Conseil de Sécurité de la résolution 1701(2006) dont la mise en œuvre effective permettra le retour à la paix dans ce pays.

Au cœur du conflit du Moyen-Orient se trouve l'épineuse question de la Palestine.

Il faudra, pour promouvoir une paix durable dans cette région, mettre fin au cycle continu de la violence et créer un climat de confiance qui permette la poursuite des pourparlers visant à l'avènement d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël, les deux coexistant dans des frontières sûres et internationalement reconnues.

Madame la Présidente,

Si la résolution des crises et des conflits demeure au centre de nos préoccupations, il s'avère indispensable que tout soit mis en œuvre pour consolider la paix dans les pays qui sortent des conflits ou qui, à l'issue de grands efforts, ont réussi à mener à bien leur processus de démocratisation.

C'est pourquoi, la Commission de la consolidation de la paix des Nations Unies devrait jouer un rôle déterminant dans les pays africains qui sortent des conflits. Nous nous

réjouissons de ce que cette Commission se soit déjà engagée à examiner la situation du Burundi et de la Sierra Leone notamment.

Il y a lieu d'aider aussi le Libéria à asseoir une paix retrouvée et de veiller que la Guinée Bissau ne sombre dans la violence.

Dans la même optique, le Togo tout en se félicitant de la tenue des élections législatives et présidentielles en République Démocratique du Congo exhorte la communauté internationale à accorder à ce pays une attention soutenue afin d'accompagner le processus encore fragile, jusqu'à son terme.

Madame la Présidente,

Dans le domaine du désarmement, les efforts que mène la communauté internationale sont loin de nous conduire aux résultats escomptés.

Dans la Péninsule coréenne, la question du nucléaire reste sans solution et requiert un renforcement de la confiance réciproque au sein des Etats concernés.

C'est pourquoi, mon pays soutient fermement tous les efforts visant à résoudre, par des voies pacifiques, les questions de sécurité qui se posent dans la région.

De même, nous pensons que la question du programme nucléaire de la République Islamique d'Iran ne pourrait être réglée qu'à travers des négociations entre les parties intéressées et exhortons ces parties à créer les conditions propices à ces pourparlers.

Dans tous les cas, il ne serait pas prudent d'empêcher par tous les moyens ce pays de développer un programme nucléaire, essentiellement pacifique, pour ses besoins de recherche fondamentale ainsi que le développement économique et social de sa population.

Pour ce qui est des armes légères, le Togo déplore le fait que la communauté internationale n'ait pas été en mesure de conclure avec succès la conférence des Nations Unies qui s'est tenue en juillet 2006 à New York et qui était chargée d'évaluer le programme d'action adopté en 2001 en vue de prévenir et de combattre le commerce illicite des armes légères, sous tous ses aspects.

L'échec de cette conférence n'est pas de nature à encourager les initiatives régionales et sous-régionales. Toutefois, l'adoption en juin 2006 de la convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels, s'inscrit résolument dans le renforcement des mesures de confiance entre les Etats de la sous-région.

Il est à souhaiter que la présente session de l'Assemblée générale se penche sérieusement sur la question de la prolifération des armes légères qui constitue un facteur déstabilisant

pour les Etats d'Afrique en particulier et une menace pour la paix et la sécurité des peuples en général.

Madame la Présidente,

Je voudrais par ailleurs souligner l'importance de notre responsabilité collective face au terrorisme et aux violations des droits humains.

Il importe que la réponse de la communauté internationale au terrorisme ne soit pas inappropriée et corresponde aux attentes des peuples qui n'aspirent qu'à vivre dans un monde débarrassé de la peur.

A ce sujet, l'adoption par l'Assemblée Générale de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme est à saluer.

Concernant la défense et la sauvegarde des droits de l'homme, nous formons le vœu que le Conseil des droits de l'homme contribue à renforcer les capacités des Etats en matière de promotion et de protection de ces droits à travers l'élaboration et l'application de stratégies et de programmes appropriés.

C'est dans cette optique que le Gouvernement Togolais a conclu le 10 juillet dernier un accord d'établissement d'un Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Togo.

Madame la Présidente,

L'état actuel du monde, marqué par l'accroissement considérable des Membres de l'ONU qui sont passés de 51 en 1945 à 192 en 2006, l'émergence de nouvelles puissances, la persistance de certains conflits et surtout la paralysie dont le Conseil de sécurité est souvent l'objet, l'état du monde, disons-nous, commande que l'ONU soit réformée dans les meilleurs délais comme l'a recommandé le Sommet mondial de septembre 2005.

Si l'objectif de la réforme de l'ONU est de lui conférer plus d'efficacité et d'efficience, nous ne devons pas perdre de vue que le caractère central et urgent de cette entreprise trouve son fondement dans le fait qu'elle devrait inclure celle du Conseil de Sécurité, au risque, si tel n'était pas le cas, de se présenter comme une œuvre inachevée.

Madame la Présidente,

Les décisions liées au développement économique et à l'élimination de la pauvreté adoptées par le Sommet mondial de septembre 2005 ont contribué à faire renaître l'espoir quant à la volonté des pays riches et industrialisés d'accompagner les pays du Sud à promouvoir un développement durable au profit de leurs peuples.

La mise en œuvre des engagements convenus permettra de réaliser les objectifs poursuivis. C'est pourquoi, les pays du Sud demandent à présent aux pays du Nord de

s'engager à tenir non seulement leurs promesses de contribuer véritablement à diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015, mais surtout à l'éradiquer en fin de compte.

Comme vous le savez bien, l'appui des pays riches et industrialisés permettra de consolider les efforts que les pays du Sud ne cessent de déployer, lesquels efforts ont permis d'améliorer la gestion macroéconomique à travers la maîtrise de l'inflation et la consolidation des équilibres budgétaires.

Cependant, l'incidence globale de l'extrême pauvreté n'a pas diminué pour autant, en particulier dans les pays les moins avancés où la lutte contre la pauvreté reste une tâche ardue.

Madame la Présidente,

La situation que nous venons d'évoquer se trouve exacerbée par des facteurs que les pays en développement ne maîtrisent pas.

Au nombre de ces facteurs, figurent notamment la dette extérieure, la détérioration des termes de l'échange, la dégradation de l'environnement, la faiblesse de l'APD, pour ne citer que quelques uns.

De même, la pandémie du VIH/sida représente un défi majeur à la croissance et au développement économique.

Par ailleurs, les résultats des grandes conférences organisées sous les auspices des Nations Unies tardent à se concrétiser. Ainsi, la revue d'étape des Objectifs du Millénaire pour le Développement en septembre 2005, l'échec du cycle de Doha et la revue à mi-parcours du Programme d'Action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés les 18 et 19 septembre derniers, ont montré que bien des barrières subsistent encore sur la voie de leurs réalisations.

Madame la Présidente,

Face à un tel constat, il est regrettable de constater que les partenaires au développement n'ont pas tous respecté leurs engagements pour l'aide publique au développement en faveur des PMA.

Toutefois les promesses faites ces derniers temps, en particulier par le Sommet du G8 de 2005 concernant l'augmentation de l'aide et l'allègement de la dette ont été de nature à permettre un certain optimisme.

En outre, l'accès aux marchés et l'élimination progressive, par tous les pays simultanément et aux dates fixées par l'OMC, de toutes les formes de subventions des exploitations agricoles, contribueraient au développement des pays pauvres, puisque l'agriculture est la base sur laquelle repose l'existence de centaines de millions de personnes dans ces pays.

Pour le Togo, il est essentiel qu'un certain nombre de progrès se réalisent dans la résolution des questions liées notamment au coton, questions qui demeurent vitales pour beaucoup de pays en développement.

Madame la Présidente,

Mon pays se félicite de la tenue les 14 et 15 septembre 2006 du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, dialogue au cours duquel l'Assemblée Générale s'est penchée sur les multiples aspects de la migration internationale.

Il faut surtout approfondir la réflexion sur les moyens de rompre avec ces départs massifs et hasardeux vers les pays du Nord. L'arsenal des mesures répressives ne pourra à lui tout seul venir à bout d'une situation qui de plus en plus s'apparente à un fléau.

Pour terminer, je voudrais souligner que c'est en ayant foi en notre communauté de destin et en un partenariat mondial fondé sur la solidarité que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement pourra intervenir.

Il importe par conséquent que les engagements convenus soient tenus tant par les pays du Nord que par ceux du Sud. Ce faisant, nous contribuerons à mettre un terme aux souffrances de millions de déshérités dans le monde et à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie.